

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MARS 2016
(Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme Nathalie MERAND-DELERUE

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. MANINI, M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND, M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK (par proc. à Mme HAMPARSOUMIAN), Mme GOYER (par proc. à M. PETIT), M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. PATUREL), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. COUTURIER), Mme DU GARDIN (par proc. à M. PROST), M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAOUI (à partir du N° 2016-26), Mme NICAISE (par proc. à M. MANINI jusqu'au N° 2016-20), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS (par proc. à Mme CARRET), Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL (par proc. à M. MATTEUCCI), M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI (par proc. à Mme BAJARD), M. CHAISNÉ, Mme ROQUES (par proc. à Mme BREMOND)

Etait absent : /

1) ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Nathalie MERAND-DELERUE est élue secrétaire de séance à l'unanimité par 42 voix pour.

2) COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE DEPUTE-MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION QUI LUI A ETE DONNEE PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 AVRIL 2014

3) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2016

Adopté à l'unanimité par 42 voix pour

4) PRESENTATION DU RAPPORT DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE L'EQUIPEMENT CULTUREL LE RADIANT - SAISON 2014-2015

5) CONVENTION D'ADHESION A L'ASSOCIATION DE GESTION DU FICHIER COMMUN DE LA DEMANDE LOCATIVE SOCIALE DU RHONE - RENOUVELLEMENT

Rapporteur : M.O. CARRET

Le Conseil Municipal approuve la convention d'utilisation avec l'Association de gestion du Fichier commun et autorise Monsieur le Député-Maire à la signer pour une période d'un an, avec possibilité de reconduction annuelle dans la limite de 3 renouvellements, soit jusqu'au 31 décembre 2019.

Adopté à l'unanimité par 42 voix pour.

6) GESTION ET EXPLOITATION DU RADIANT – DELIBERATION SUR LE PRINCIPE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – RAPPORT SUR L'ECONOMIE GENERALE

Rapporteur : J.P. ROULE

Le Conseil Municipal approuve le principe de la concession de service public pour l'exploitation de l'équipement culturel « Le Radiant ». Monsieur le Député-Maire est autorisé à engager la procédure de concession de service public.

Adopté à la majorité par 35 voix pour, 1 contre et 6 abstentions.

7) RETROCESSION D'UN BAIL COMMERCIAL 57, RUE JEAN MOULIN

Rapporteur : F. MANINI

Le Conseil Municipal autorise la cession du bail attaché au local commercial sis 57 rue Jean Moulin, dont la Ville est propriétaire, pour une activité de boulangerie-vienniserie-pâtisserie-restauration et approuve la cession du fonds de commerce à Monsieur Denis DAMBRINE pour un montant de 40 000 € T.T.C. (hors frais). Monsieur le Député-Maire est autorisé à signer tous les actes relatifs à cette cession. La recette sera inscrite au budget de la Ville selon le plan de compte fonction 01, nature 024.

Adopté à l'unanimité par 42 voix pour.

8) CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AVEC M20 POUR LA POSE DE REPETEURS SUR LES MÂTS D'ECLAIRAGE PUBLIC

Rapporteur : C. TOLLET

Le Conseil Municipal approuve la convention d'occupation du domaine public relative à la pose de répéteurs sur les mâts d'éclairage public. Monsieur le Député-Maire est autorisé à signer ainsi que tous les actes subséquents. Les recettes seront encaissées selon le plan de compte fonction 01, nature 70323.

Adopté à la majorité par 41 voix pour et 1 abstention.

9) ACQUISITION D'UNE PROPRIETE 19 AVENUE BARTHELEMY THIMONNIER

Rapporteur : C. TOLLET

Le Conseil Municipal confirme le principe de l'acquisition du tènement situé 19 avenue Barthélémy Thimonnier et dit que la Métropole de Lyon acquerra le bien pour le compte de la Ville, puis le lui rétrocédera. Monsieur le Député-Maire est autorisé à signer tous les actes relatifs à cette acquisition, dont la promesse d'achat. Le versement du montant de la vente augmenté des frais à la Métropole est autorisé dès signature de la promesse d'achat avec préfinancement. La dépense correspondante de 950 000 €, augmentée des frais sera prélevée sur les crédits ouverts dans le cadre du budget primitif 2016, selon le plan de compte nature 2138, fonction 01.

Adopté à l'unanimité par 42 voix pour.

10) ANNEE 2015 - BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES

Rapporteur : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal approuve l'état des acquisitions et cessions immobilières réalisées au cours de l'exercice comptable 2015.

Adopté à la majorité par 41 voix pour et 1 abstention.

11) EXERCICE 2015 - APPROBATION DE LA GESTION DU COMPTABLE

Rapporteur : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal déclare que la gestion du comptable n'appelle ni observation ni réserve.

Adopté à l'unanimité par 42 voix pour.

12) COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2015

Rapporteur : N. MERAND-DELERUE

Le Maire ne pouvant présider l'assemblée lors du vote sur le compte administratif (article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales), le Conseil Municipal élit, à l'unanimité par 42 voix pour, M. JOINT comme président spécial.

VILLE DE CALUIRE ET CUIRE - BUDGET VILLE - Exercice : 2015

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II
VUE D'ENSEMBLE				A1
EXECUTION DU BUDGET				
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	41 647 647,01	g 43 317 548,65
	Section d'investissement	b	10 229 583,55	h 13 343 825,37
		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i 955 915,64
	Report en section d'investissement (001)	d	2 199 003,04	j
		=		
TOTAL (réalisations + reports)			=a+b+c+d 64 076 233,60	=g+h+i+j 57 627 289,66
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k
	Section d'investissement	f	2 852 441,31	l 521 192,44
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	2 852 441,31	=k+l 521 192,44
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		41 647 647,01	44 283 464,29
		=a+c+e		=g+i+k
	Section d'investissement		15 281 027,90	13 865 017,81
	=b+d+f		=h+j+l	
	TOTAL CUMULE		=a+b+c+d+f 56 928 674,91	=g+h+i+j+k+l 59 148 482,10

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Totaux restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	2 852 447,31	521 192,44
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		521 192,44
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	81 241,44	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	34 376,50	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	580 045,48	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 176 777,89	

Page 9

Adopté à la majorité par 37 voix pour et 5 contre. (M. COCHET ne participe pas aux délibérations ni au vote).

13) EXERCICE 2015 - AFFECTATION DU RESULTAT

Rapporteur : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal affecte le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 qui s'élève à 2 635 817,28 € au Budget primitif de 2016 :

- o d'une part à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de 1 416 010,09 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »
- o d'autre part, pour le solde de 1 219 807,19 €, en section de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »

Récapitulatif de l'affectation du résultat 2015 au budget primitif de 2016	
Résultat d'investissement 2015 à reporter sur 2016 (compte 001)	915 238,78 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2015 à reporter sur 2016	- 2331 248,87€
Affectation du résultat de fonctionnement 2015	
- « Excédent de fonctionnement capitalisé » (compte 1068)	1 416 010,09 €
- « Résultat de fonctionnement reporté » (compte 002)	1 219 807,19 €

Adopté à la majorité, par 38 voix pour et 5 abstentions.

14) ANNEE 2015 - BILAN SUR LA FORMATION DES ELUS

Rapporteur : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal approuve le bilan sur la formation des élus réalisée au cours de l'exercice comptable 2015 et constate que cet état figure en annexe du compte administratif.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

15) BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2016

Rapporteur : N. MERAND-DELERUE

Adoption du budget primitif 2016

VILLE DE CALUIRE ET CUIRE - BUDGET VILLE - Exercice : 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	41 566 267,19	40 346 460,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 219 607,19
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		41 566 267,19	41 566 267,19

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1058)	9 182 213,00	10 588 253,09
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	2 852 441,31	521 192,44
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		935 208,78
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		12 044 654,31	12 044 954,31
		TOTAL	
TOTAL DU BUDGET		53 610 921,50	53 610 921,50

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	8 460 082,64		7 974 941,39	7 974 941,39	7 974 941,39
012	FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	22 929 975,00		23 046 044,00	23 046 044,00	23 046 044,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	2 889 700,00		2 821 784,49	2 821 784,49	2 821 784,49
03	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 709 175,00		3 769 824,37	3 769 824,37	3 769 824,37
Total des dépenses de gestion courante		37 978 832,64		37 629 594,24	37 629 594,24	37 629 594,24
65	CHARGES FINANCIERES	1 710 000,00		1 512 903,00	1 512 903,00	1 512 903,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	440 900,00		90 400,00	90 400,00	90 400,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		40 129 832,64		39 232 897,24	39 232 897,24	39 232 897,24
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 010 000,00		1 278 369,95	1 278 369,95	1 278 369,95
042	OPED D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 093 000,00		1 055 000,00	1 055 000,00	1 055 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 103 000,00		2 333 369,95	2 333 369,95	2 333 369,95
TOTAL		42 234 832,64		41 566 267,19	41 566 267,19	41 566 267,19

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						41 566 267,19

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II

A2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	05 200,00		41 000,00	41 000,00	41 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	3 993 312,00		3 770 840,00	3 770 840,00	3 770 840,00
73	IMPOTS ET TAXES	28 993 000,00		29 702 000,00	29 702 000,00	29 702 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	7 947 710,00		8 548 790,00	8 548 790,00	8 548 790,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	119 170,00		79 830,00	79 830,00	79 830,00
Total des recettes de gestion courante		40 959 392,00		40 140 260,00	40 140 260,00	40 140 260,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	29 832,00		6 200,00	6 200,00	6 200,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
Total des recettes réelles de fonctionnement		41 019 924,00		40 146 460,00	40 146 460,00	40 146 460,00
042	OPÉ.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL		41 219 924,00		40 346 460,00	40 346 460,00	40 346 460,00
R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						1 219 807,19
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						41 566 267,19
Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT						2 133 362,95

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	532 392,28	61 241,44	157 000,00	157 000,00	248 241,44
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	561 755,54	34 378,50	382 307,00	382 307,00	416 683,50
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 853 584,22	580 045,43	2 295 000,00	2 295 000,00	2 875 045,43
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 254 977,38	2 178 777,89	2 253 000,00	2 253 000,00	4 429 777,89
Total des dépenses d'équipement		10 202 689,40	2 852 441,31	5 117 307,00	5 117 307,00	7 969 748,31
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 185 700,00		3 874 906,00	3 874 906,00	3 874 906,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 000,00				
Total des dépenses financières		4 187 700,00		3 874 906,00	3 874 906,00	3 874 906,00
45x1	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		14 420 389,40	2 852 441,31	8 992 213,00	8 992 213,00	11 844 554,31
040	OPÉ.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	229 700,00				
Total des dépenses d'ordre d'investissement		429 700,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL		14 900 089,40	2 852 441,31	9 192 213,00	9 192 213,00	12 044 554,31
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						12 044 554,31

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (hors 136)	751 192,44	521 192,44	500 000,00	500 000,00	1 021 192,44
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 166)	6 802 700,00		3 168 153,05	3 168 153,05	3 168 153,05
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
Total des recettes d'équipement		7 553 892,44	521 192,44	3 668 153,05	3 668 153,05	4 189 345,49
10	DOTATIONS, FONDOS DIVERS ET RESERVES	1 950 000,00		1 370 720,00	1 370 720,00	1 370 720,00
1026	Excédents de fonct. capitalisés	3 280 000,00		1 416 010,00	1 416 010,00	1 416 010,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 000,00				
024	PRODUITS DES CESSIONS	2 057 500,00		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
Total des recettes financières		7 210 500,00		4 586 730,00	4 586 730,00	4 586 730,00
45x2	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		14 764 392,44	621 192,44	8 254 883,14	8 254 883,14	9 775 675,58
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 010 000,00		1 278 369,95	1 278 369,95	1 278 369,95
040	OPER D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 000 000,00		1 055 000,00	1 055 000,00	1 055 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	229 700,00				
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 239 700,00		2 333 369,95	2 333 369,95	2 333 369,95
TOTAL		17 004 092,44	521 192,44	10 658 253,09	10 588 253,09	11 109 445,53
R 00% SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						835 208,76
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						12 044 654,31
Pour information : AUTOFINANCIEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						2 133 369,95

Adopté à la majorité par 36 voix pour, 5 contre et 2 abstentions.

16) FORMATION DES ELUS - EXERCICE 2016

Rapporteur : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal approuve la répartition suivante des crédits alloués à la formation des élus :

LISTES	NOMBRE DE CONSEILLERS	CREDITS PROPOSES POUR 2016
Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble !	34	25 165 €
Caluire et Cuire en mouvement	4	2 960 €
Caluire et Cuire bleu marine	2	1 480 €
Caluire et Cuire citoyens	2	1 480 €
Démocratie et citoyenneté à Caluire	1	740 €
TOTAL	43	31 825 €

Les crédits correspondants seront imputés au budget primitif de l'exercice 2016 au compte nature 6535 fonction 021.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

17) EXERCICE 2016 - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES

Rapporteur : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal adopte pour 2016 les taux présentés ci-dessous, identiques à ceux de 2015.

TAXE	TAUX 2015	TAUX 2016
HABITATION	17,95 %	17,95 %
FONCIER BATI	18,30 %	18,30 %
FONCIER NON BATI	33,41 %	33,41 %

Adopté à la majorité par 38 voix pour et 5 abstentions.

18) ADHESION A L'ASSOCIATION FINANCES-GESTION-EVALUATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (AFIGESE)

Rapporteur : N. MERAND-DELERUE

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Ville de Caluire et Cuire à l'Association Finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE). La cotisation annuelle sera imputée au chapitre 011, compte 6281, dans le cadre des crédits ouverts annuellement dans le budget. Le Conseil Municipal prend acte qu'un agent communal représentant la commune sera habilité par la direction générale dans le cadre de la procédure d'adhésion.

Adopté à la majorité par 42 voix pour et 1 abstention.

19) ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2016

Rapporteur : I. MAINAND

Le Conseil Municipal accorde les subventions de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2016 pour un montant total de 2 086 039,85 €. Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2016 sur les différents comptes budgétaires concernés.

EXERCICE 2016 - SUBVENTIONS SOUMISES A CONDITIONS D'OCTROI (Article L2311-7 du C.G.C.T)				
Article	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657362	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU CCAS			
657362	Social	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Établissement public communal	902 600 €
SOUS-TOTAL NATURE 657362				
902 600 €				
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE			
6574	Culture	ASSOCIATION MUSICALE DE CALUIRE (AMC2)	Association loi 1901	600 743 €
6574	Sport	ASSOCIATION SPORTIVE DE CALUIRE ET CUIRE	Association loi 1901	32 169 €
6574	Sport	ASSOCIATION SPORTIVE LYON CALUIRE HANDBALL	Association loi 1901	33 934 €
6574	Sport	CALUIRE SPORTING CLUB	Association loi 1901	33 844 €
6574	Sport	JEANNE D'ARC DE CALUIRE - ALOUETTES DE CALUIRE	Association loi 1901	24 662 €
6574	Sport/Enfance	AMICALE LAIQUE DE CALUIRE	Association loi 1901	90 261 €
6574	Social/Culture	ASS. DES CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS (Monsieur et Berges du Rhône)	Association loi 1901	254 821 €
6574	Emploi	MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DU PLATEAU NORD ET DU VAL DE SAONE	Association loi 1901	42 749 €
6574	Social/Culture	COMITE SOCIO-CULTUREL DU PERSONNEL DE LA VILLE	Association loi 1901	170 466,85 €
SOUS-TOTAL NATURE 6574				
1 183 639,85 €				
TOTAL SUBVENTIONS				
2 086 039,85 €				

Adopté à la majorité par 40 voix pour et 2 abstentions. (M. Tollet ne prend pas part au vote)

20) RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF DU RHONE POUR LE CENTRE DE LOISIRS CALUIRE JUNIORS

Rapporteur : I. MAINAND

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention d'objectifs et de financement pour l'accueil de loisirs sans hébergement « Caluire Juniors » avec la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône. Monsieur le Député-Maire est autorisé à la signer.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

21) RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF DU RHONE POUR LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Rapporteur : I. MAINAND

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention d'objectifs et de financement pour les établissements d'accueil du jeune enfant avec la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône. Monsieur le Député-Maire est autorisé à la signer.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

22) CREATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS LIES A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITES

Rapporteur : M. LE DEPUTE-MAIRE

Le Conseil Municipal approuve les créations d'emplois non permanents. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits ouverts au chapitre 012 du budget de l'année en cours, dans les nature et fonction relatives aux divers services concernés.

Adopté à l'unanimité par 43 voix pour.

Caluire et Cuire, le 31 mars 2016

